

# La Route Napoléon à pied (GR® 406)

Castellane



Le Roc et la tour pentagonale à Castellane (JF Denier)

*Au plus proche du cheminement réalisé par Napoléon en mars 1815, le GR®406 autrement nommé "route Napoléon" permet de traverser les paysages encore préservés et authentiques des Alpes de Haute-Provence et de découvrir un patrimoine remarquable.*

*Cette fiche vous permet de télécharger le fichier gpx de ce très bel itinéraire de 109 km qui traverse le département des Alpes de Haute-Provence de Castellane à Sisteron.*

Le 26 février 1815, Napoléon quitte l'île d'Elbe, débarque à Golfe Juan le 1er mars et, afin d'éviter les grandes villes royalistes, il choisit de rejoindre Grenoble par la route des Alpes.

Les 3, 4 et 5 mars 1815, il traverse les Alpes de Haute-Provence en passant par Castellane, Digne-les-Bains, Barrême, Malijai et Sisteron. Ce parcours historique a été réhabilité et aménagé en itinéraire de randonnée pédestre et équestre dans le cadre du bicentenaire de la Route

Napoléon.

Départ : Castellane

Arrivée : Sisteron

Balisage :  GR®

Cet itinéraire fait partie des 1 700 km de GR® et GRP® du département des Alpes de Haute-Provence. Il est entretenu par les bénévoles du [Comité Départemental de la Randonnée Pédestre \(CDRP 04\)](#).



## Informations pratiques

Pratique : Randonnée itinérante

Durée : 6 jours

Longueur : 108.8 km

Dénivelé positif : 3046 m



Difficulté : Moyen



Type : Itinérance

Thèmes : Histoire et patrimoine, Hors des sentiers battus

# Sur votre chemin...

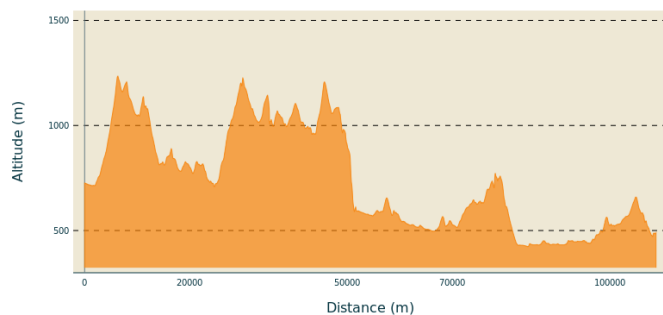


-  Bivouac des troupes de Napoléon (A)
-  Gîte de la Clappe (C)

-  Borne milliaire romaine (B)
-  Espace Naturel Sensible de la retenue de l'Escale (D)

# Toutes les informations pratiques

## Profil altimétrique



Altitude min 423 m  
Altitude max 1235 m

## Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

## Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (53 km), suivre la N85 en direction de Nice jusqu'à Barrême puis la D4085 en direction de Castellane.

## Parking conseillé

Parking de la Boudousque, Castellane.



## Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes  
de Haute-Provence  
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-  
les-Bains Cedex  
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Office de tourisme Provence Alpes  
Digne-les-Bains  
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-  
Bains  
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62  
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>

Office de tourisme Sisteron Buëch  
1 Place de la République, 04200  
Sisteron  
[sisteron@sisteron-buech.fr](mailto:sisteron@sisteron-buech.fr)  
Tel : +33 (0)4 92 61 36 50  
<http://www.sisteron-buech.fr/>

Office de tourisme de Castellane  
Rue Nationale, 04120 Castellane  
[contact@verdontourisme.com](mailto:contact@verdontourisme.com)  
Tel : +33 (0)4 92 83 61 14  
<http://www.verdontourisme.com>

# Sur votre chemin...

---



## Bivouac des troupes de Napoléon (A)

Après son abdication en avril 1814, Napoléon exilé sur l'île d'Elbe n'a qu'un objectif : revenir et reprendre le pouvoir. Le 1er mars 1815, il débarque à Golfe Juan et afin d'éviter les villes royalistes emprunte la route des Alpes avec quelques grognards. Les 3, 4 et 5 mars 1815, il traverse le département des Alpes de Haute-Provence. Cet itinéraire de la Route Napoléon à Cheval emprunte une version touristique de la route historique. Il est jalonné de points historiques comme ici le bivouac du pittoresque hameau de Taulanne. Les troupes de Napoléon s'y seraient arrêtées en 1815 pour passer la nuit.  
Crédit photo : Jérémie Subias

---



## Borne milliaire romaine (B)

L'itinéraire de la Route Napoléon à cheval, passe entre autres sites historiques devant cette borne milliaire romaine du III<sup>ème</sup> siècle. Cette borne est située au bord du chemin dans les cluses de Taulanne, à 607 miles de Rome. Elle date du règne de Caracalla (entre 211 et 217 après JC). C'est la 6<sup>ème</sup> borne de la via salinae entre Castellane et Digne-les-Bains, cette voie romaine servait à transporter le sel de la source salée de Castellane. Les inscriptions latines qui y sont gravées ont été traduites en 1993: " L'empereur César Marcus Aurélius Antonin Auguste, pieux, heureux, très grand vainqueur des Parthes, très grand vainqueur des Bretons, revêtu de sa seizième puissance tribunicienne, consul pour la quatrième fois, père de la patrie, proconsul, a fait remettre en état cette route, endommagée par les ravages du temps, par les soins de Iulius Honoratus, procurateur de l'empereur, ancien primipile. Six milles."  
Crédit photo : ACRIAM

---



## Gîte de la Clappe (C)

Après avoir quitté Barrême le 04 mars 1815 au matin, il rejoint la Clappe, petite commune de 300 habitants. Il se restaure à l'auberge d'une omelette et d'une bouteille de vin. A l'issue du déjeuner, il s'étonne du prix en demandant si "les oeufs sont si rares ici?" L'aubergiste lui répond " Non Sire, pas les oeufs mais les empereurs." En quittant La Clappe, les mulets avancent avec difficulté, l'un d'eux trébuche et laisse échapper une malle contenant 200 000 livres d'or.  
Crédit photo : CD04\_JSCHNEIDER2



## Espace Naturel Sensible de la retenue de l'Escale (D)

La retenue de l'Escale correspond à un aménagement artificiel construit sur la Durance dans les années 1960 pour des besoins de production d'électricité. En modifiant le fonctionnement hydrologique du cours d'eau, la présence de cet ouvrage sur les communes de Château-Arnoux, l'Escale et Volonne est à l'origine du développement de nouveaux milieux, tels que des formations végétales palustres et de l'installation de nouvelles espèces animales et végétales associées. La retenue de l'Escale a alors principalement suscité l'intérêt des ornithologues en créant notamment les conditions d'hivernage et de reproduction pour des oiseaux jusqu'ici uniquement observés de passage en Durance. Ce site a été inscrit à l'inventaire des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) à la fin des années 1990 puis classé en zone « Natura 2000 » sur le plan faunistique et plus précisément pour son avifaune remarquable.

Le site est également classé Réserve Ornithologique depuis 2016.

Crédit photo : FC - CD Alpes de Haute-Provence